



Vélizy-Villacoublay

Ecole élémentaire Fronval



7-9 rue Fronval



Temps scolaire

Directeur : Eric GRANGEON
Jours de décharge : du lundi au vendredi
01 78 74 38 33 / 0783211s@ac-versailles.fr

Temps périscolaire

Directeur : Jérémy CASTAINGTS
Directeur adjoint : Steven LALANDE
01 34 58 11 95
perifronval@velizy-villacoublay.fr



Edito



Après un été je l'espère ressourçant et reposant, bonne rentrée 2023 à tous les enfants, parents et personnels des écoles ! Comme à l'accoutumée, et malgré un contexte

Structures de secteur du mercredi

L'ALSH mercredi ou l'AMS se fera au sein de l'école élémentaire Fronval.

difficile, nous accompagnerons au mieux la communauté éducative vélizienne afin que les enfants disposent des meilleures conditions pour cette nouvelle année de scolarité, tant dans leurs apprentissages que leur épanouissement.

Contact avec la Direction de l'éducation

Damien Metzlé
Adjoint au Maire,
chargé de l'Education



Posez directement vos questions depuis votre Portail Famille pour tous les sujets relatifs aux temps scolaires, périscolaires, à la restauration, au PAI et à la facturation des prestations

Emploi du temps de l'école

ÉCOLE FRONVAL					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30 À 8H30	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire
8H30 À 11H30	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00
11H30 À 13H30	Pause méridienne 2h	Pause méridienne 2h	Pause méridienne 1h30 de 11h30 à 13h	Pause méridienne 2h	Pause méridienne 2h
13H30 À 15H00	Temps scolaire 1h30	Temps scolaire 3h00	Temps périscolaire	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00
15H00 À 16H30	TAP 1h30			TAP 1h30	
16H30 À 18H30	Accueil post scolaire	Accueil post scolaire		Accueil post scolaire	Accueil post scolaire

Origine du nom de l'école

Alfred Fronval, Né en 1893 et mort en 1928 à Villacoublay. Spécialiste des vols acrobatiques, il termine sa carrière comme chef-pilote de Morane-Saulnier, meilleure école de pilotage au monde à l'époque.



Organigramme de l'école



Eric GRANGEON
Directeur Scolaire



Jérémy CASTAINGTS
Directeur Péricolaire



Steven LALANDE
Directeur Adjoint Péricolaire



Nathalie LOUBAT
Gardienne



Sylvie DAVID
Responsable de self

INFO ÉDUCATION

- **Règlement intérieur** [cliquez ici](#)
- **Dématérialisation des démarches** (Inscription scolaire, Quotient Familial et justificatif d'absence) [cliquez ici](#)
- **Facture unique** : mandat SEPA disponible [cliquez ici](#)
- **Tutoriel inscription scolaire** [cliquez ici](#)

CALENDRIER VACANCES

- **Vacances d'automne** du 21/10 au 6/11
Inscription du 18/09 au 1/10
- **Vacances de fin d'année** du 23/12 au 8/01
Inscription du 20/11 au 3/12
- **Vacances d'hiver** du 10/02 au 26/02
Inscription du 8/01 au 21/01
- **Vacances de printemps** du 6/04 au 22/04
Inscription du 4/03 au 17/03
- **Vacances d'été** le 6/07 au 2/09
Inscription du 27/05 au 16/06

Inscription aux activités périscolaires

Les inscriptions aux activités périscolaires s'effectuent via le Portail Famille de la ville de Vélizy-Villacoublay ou l'application Vélizy-Tout-En-Un.



Vous pouvez notamment :

- Inscrire votre enfant aux activités périscolaires et à la restauration.
- Visualiser les inscriptions de vos enfants et les modifier si besoin en respectant les délais.
- Consulter les opérations que vous avez effectuées, consulter les règlements réalisés à la régie périscolaire.
- Régler vos factures par carte bancaire grâce à un système de paiement électronique sécurisé.



Connexion www.espace-citoyens.net/velizy-villacoublay

Connectez-vous à votre espace personnel sur le portail famille avec votre identifiant et mot de passe.

Si vous n'en avez pas, contactez la Direction de l'Éducation : education@velizy-villacoublay.fr

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

L'inscription à l'ALSH pour le mercredi et les vacances s'effectue via le portail famille (en respectant les délais et dates-limites d'inscription).

Délais de réservation et annulation

- ALSH mercredi : 3 jours
- ALSH vacances : 3 à 5 semaines avant le 1^{er} jour des vacances

